

COMMERCES : L'APPEL DU LOCAL

La fermeture des commerces de proximité alimente le sentiment d'abandon et d'éloignement des populations rurales. Le maintien du commerce en milieu rural n'est donc pas qu'une problématique de développement économique, mais avant tout une question de lien social et de proximité. Si des outils existent pour créer des commerces, ils sont rarement adaptés aux territoires ruraux, alors que beaucoup d'initiatives se développent en milieu rural pour redonner vie aux villages, parfois sur des modes collaboratifs.



Jean-Jacques Marty, maire de St-Ferriol (11),
président de l'Association des maires ruraux de l'Aude et vice-président de l'AMRF en charge du commerce.

Interview

Les commerces et services en milieu rural sont précieux pour des habitants souvent isolés et peu mobiles. Outre la réponse aux besoins de première nécessité, ils permettent de créer ou maintenir un lien social. Mais il est néanmoins difficile d'attirer les porteurs de projet qui se heurtent souvent à des loyers trop chers par rapport au niveau d'activité escompté avec un chiffre d'affaires souvent modeste, quand bien même les maires prennent la décision de faire l'acquisition de murs destinés à une activité de commerce de proximité. On observe également la mise en place de circuits courts, organisés bien souvent par des éleveurs ou producteurs locaux, parfois novices et maladroits en termes de communication et de mise en valeur du fruit de leur dur travail, ou encore le développement d'épicerie solidaires, qui sont un très bon moyen alternatif à la carence des commerces ruraux afin de garder le lien de vie sociale autour des commerces. Mais, si les commerces ruraux sont le cœur des territoires, alors les municipalités ont la responsabilité, voire le devoir, d'aider ceux qui dynamisent le monde rural et créent de l'emploi. Il

existe certes des programmes de revitalisation des centres bourgs, bien souvent soutenus par les régions à travers leurs compétences économiques, mais cela n'est pas suffisant. Car malgré l'existence de programmes initiés par l'État comme Petites villes de demain, qui ont certes le mérite d'exister et de s'adresser pour partie au monde rural, ces opérations agissent au coup par coup, et ne sont pas suffisamment pérennes pour espérer y voir une solution. Au même titre que la défense de la ruralité d'une façon générale, la sauvegarde des commerces ruraux de proximité et de son artisanat, mérite un plan de sauvegarde plus concret, stable et largement soutenu par l'État avec un vrai plan d'action au niveau national. La fin du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac), qui n'existe plus depuis 2019, est un exemple de ce manque global d'ambition auquel a tenté de répondre l'Agenda rural en proposant des mesures fortes qui n'ont pas toutes été retenues par le Gouvernement. C'est pourtant d'une variante d'un plan Marshall dont a besoin la ruralité pour dynamiser l'ensemble de ses acteurs associatifs et économiques. ”